

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 42 (2005)  
**Heft:** 1644

**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les fondements structurels de l'inégalité sociale

**L'écart entre le PIB, stable, et le revenu national, en augmentation, à partir de 1993, s'ouvre sur des riches qui s'enrichissent et des pauvres qui s'appauvrissent.**

Comparée aux économies des pays de l'OCDE, l'économie suisse se signale par son taux de croissance faible. Elle serait même la dernière de la classe de dix-neuf pays industrialisés, si l'on choisit comme référence le produit intérieur brut (PIB).

A plusieurs reprises dans *Domaine Public*, nous avons contesté ces comparaisons. Elles ne tiennent pas compte des investissements suisses opérés à l'étranger qui représentent une fortune gigantesque, qu'il s'agisse des filiales des grandes multinationales ou des placements bancaires. Si l'on englobe ces facteurs, la référence est alors le produit national brut (PNB). Dans une étude, publiée ce printemps par l'Institut Créa de macroéconomie appliquée de l'Université de Lausanne, Jean-Christian Lambelet et Claudio Sfreddo reprennent les comparaisons en intégrant le rendement de

la fortune suisse et calculent le revenu national brut, dont ils déterminent, après correction tenant compte de l'inflation, la valeur réelle. Sur cette base appliquée à une longue période, la Suisse améliore son classement et gagne deux rangs.

## Les dividendes pour les riches

Mais l'intérêt de l'étude est la mise en évidence, dès les années nonante, de l'évolution divergente du revenu national brut et du produit intérieur. De 1990 à 1992, l'un et l'autre stagnent. Mais dès 1993, le revenu national décolle fortement.

Les auteurs commentent en ces termes: «Cela peut expliquer pourquoi il n'y avait pas - pour ceux qui ont vécu cette période troublée et troublante - guère d'indications d'une panne ou a fortiori d'un déclin du bien-être national en Suisse. C'est-à-dire qu'on n'avait ni le sentiment ni des raisons

de penser que le pays s'appauvrissait - et cela malgré la montée du chômage.» Curieux, la montée du chômage n'aurait pas entamé le bien-être matériel national!

En fait, l'écart PIB-revenu national signifie, dès 1993, un renforcement des inégalités sociales. Car le rendement de la fortune suisse à l'étranger à qui est-il redistribué? Aux actionnaires des multinationales, des grandes banques, aux possesseurs des grandes fortunes. Dans la même période s'instaure la compression des dépenses publiques, la stagnation des salaires réels. Dès cette date, on n'avait le sentiment et des raisons de penser (pour reprendre la formule des auteurs) que se renforçaient les inégalités sociales, qu'il y avait plus de riches riches et plus de pauvres pauvres. Deux lignes de graphiques qui se disjoignent: preuve de la distorsion accrue de la condition sociale en Suisse. *ag*

## Suite de la première page

### Le libéralisme trahi par les libéraux

Nous voici bien loin de cette société où la liberté des uns trouve ses limites éthiques dans la revendication des autres à cette même liberté. Non pas une liberté formelle, mais une liberté qui dans le quotidien de la vie permet à chacun de faire des choix. Une liberté dont l'exercice présuppose des conditions de vie socio-économiques décentes pour tous.

Certes le développement des assurances sociales et de leurs prestations a permis de tempérer la dureté de la compétition économique. Mais, s'interroge Peter Ulrich, le progrès social, au sens libéral de l'extension des libertés, ne consisterait-il pas plutôt à restreindre les transferts

financiers dont bénéficient les moins favorisés, au profit d'une politique d'émancipation des personnes. Ce changement de perspective implique qu'on se penche sur les conditions sociales et économiques à même de développer ces libertés: des droits tels que l'accès à la formation, au savoir, au crédit, de manière à ce que toutes celles et ceux qui en ont la volonté puissent devenir ces «entrepreneurs» dont les libéraux nous chantent les mérites, et dont si peu disposent réellement.

A ces droits d'exercer librement une activité dans le cadre d'une économie de marché doit s'ajouter le droit de s'émanciper au moins partiellement de la

contrainte de la compétition économique. Pour autant qu'on prenne au sérieux l'exigence libérale de l'autonomie des individus. Cette autonomie passe par le droit à un revenu de base pour tous - la fameuse allocation universelle - qui permettrait de vivre cette autonomie à celles et ceux qui, pour diverses raisons, ne peuvent pleinement intégrer le marché.

Le passage d'une politique sociale compensatoire à une politique visant à l'établissement d'une société d'individus libres et égaux en droit, voilà un véritable enjeu politique, une possibilité de dépasser les frontières artificielles d'un économisme étroit, de trouver un sens à une

société où les gains constants de productivité ne produisent pas l'émancipation promise. *jd*

Peter Ulrich, *Zivilisierte Marktwirtschaft. Eine wirtschaftsethische Orientierung*, Herder, Freiburg, 2005.

IMPRESSUM  
Rédacteur responsable: Jacques Guyot (jg)  
Rédaction: Marco Danesi (md)  
Ont collaboré à ce numéro:  
Jean-Daniel Delley (jdd); Carole Faes (cf);  
André Gavillet (ag); Daniel Marco;  
Roger Nordmann (rn); Anne Rivier;  
Albert Tille (at)  
Prix Denton: Jean Kämpfer  
Responsable administrative: Anne Caldelari  
Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
E-mail:  
redaction@domainepublic.ch  
administration@domainepublic.ch  
www.domainepublic.ch